



Compte rendu

Réunion de Quartier Manémeur

Mercredi 06 septembre 2017

Le compte-rendu reprend les nouvelles demandes, l'exposé de certains projets de la Ville et une annexe faisant état des actions menées à la suite de la dernière réunion de quartier et de questions récemment soulevées.

I – NOUVELLES DEMANDES FORMULEES PAR LES HABITANTS

a) Entretien des espaces publics

- Herbes dans la rue des Bruyères

Il est désormais interdit d'utiliser les produits phytosanitaires. Le même niveau d'entretien impliquerait des embauches supplémentaires alors qu'il importe, par ailleurs de maîtriser les dépenses de la ville. De nouvelles modalités doivent être définies, la réflexion est en cours. Les usagers peuvent participer en procédant au nettoyage devant chez soi. Il est également envisagé d'embellir les pieds de mur par des fleurs sauvages.

- Etat de propreté des conteneurs à proximité du transformateur des 4 Vents

Nettoyage à réaliser, l'intervention des services sera programmée.

b) Sécurité, salubrité et tranquillité publiques

- Vitesse élevée de la navette du parking de M CANTAU

M. Cantau sera sensibilisé sur ce point.

- **Rue d'Armorique , vitesse élevée et mauvais entretien, évocation de dos d'âne, de chicanes**

Etude à réaliser. L'intervention des services techniques sera programmée pour l'entretien.

- **Rue des 4 vents, actes de malveillance (fleurs arrachées, rétroviseur dégradé), demande de passage de la Police**

Il importe de déposer plainte à la gendarmerie ou de le signaler à la Police Municipale. Des réunions hebdomadaires ont lieu en été pour adapter la surveillance.

- **Problème d'une habitation, présence de rats et mise en place de débarras sur la voie publique**

Des contacts ont été pris avec la famille (problème privé), les services techniques interviennent lorsqu'il y a un dépôt sur la voie publique.

- **Débouché rue du Manémeur sur rue du Port de pêche, absence de visibilité, Neutraliser 1 ou 2 places de stationnement.**

A l'étude.

c) Circulation et Stationnement publics

- **Demande de plus de passage de la Police municipale**

M. LE GUENNEC, adjoint en charge de la Sécurité et des Travaux, informe que, cette année, la Police municipale a augmenté de nombre de verbalisation de 20%. Il invite les habitants à solliciter la Police municipale.

- **Demande de réouverture du parking situé sur la côte sauvage**

Il n'est pas possible de le rouvrir, il appartient au Conservatoire du Littoral

- **Rue du Point du jour, plaques de rues enlevées et signalisation renversée**

De nombreuses plaques ont été enlevées cet été malgré le renforcement des scellements. Intervention à programmer.

- **Rue du Point du jour, pas de trottoir, embarras de circulation, difficultés avec les enfants et le stationnement des 2 cotés**

Il est préconisé d'appeler la Police municipale pour éviter les stationnements prolongés

- **Stationnement gênant des clients des gyropodes**

La société sera informée.

d) Divers

- Souhait de voir les lignes enfouies (rue des 4 Vents)

Le coût de l'enfouissement des lignes est élevé (1000€/ml). L'effacement est réalisé en fonction des opportunités de travaux.

- Terrains en friche autour du Manémeur et à l'angle de la rue du Point du jour et rue d'Armorique, il faut contacter les propriétaires,

La ville envoie très régulièrement des courriers lorsqu'elle est sollicitée. Un courrier sera adressé au propriétaire.

- Dépôt des sacs jaunes le lundi, prévenir les loueurs

Des conteneurs enterrés ont été installés au Sémaphore et en ville récemment. Une réflexion est en cours avec AQTA et VEOLIA pour améliorer le système de collecte. Un courrier sera adressé aux loueurs.

- Lotissement sur le terrain Largouet, rue des Hortensias

Le projet est en cours de réflexion et concerne plusieurs sites. Dès que les projets seront élaborés, ils seront présentés à la population.

- Le départ de la voie verte à partir du château Turpault est mal signalé

A l'étude

II – ANNEXE : DEMANDES EXPRIMEES L'ANNEE DERNIERE

1. Propreté des rues et de la voirie notamment place du Manémeur

Depuis l'entrée en vigueur du « zéro produit phytosanitaire », il n'est plus possible de procéder au désherbage comme précédemment. Le regard sur la propreté et la manière d'assurer l'entretien doit globalement changer. Une réflexion est en cours pour proposer aux habitants l'appropriation des pieds de murs devant chez eux. En parallèle la municipalité recherche des moyens mécaniques non nuisibles pour l'environnement pour assurer la propreté de l'espace public et a déjà procédé à l'achat d'une balayeuse avec bras de désherbage en 2016, il n'y a pour l'instant pas de solution miracle et l'essentiel du travail se fait manuellement.

2. Circulation problématique dans les zones de rencontre. On constate que le vélo est de plus en plus utilisé cependant la configuration de la ville n'est pas adaptée.

Une communication a été faite dans le magazine du mois de Juin 2017. Le nombre de stationnement vélo a considérablement augmenté ces dernières années, la ville va maintenant travailler sur les pistes cyclables afin de sécuriser les utilisateurs.

3. Le problème des voitures ventouses et manque d'information sur les restrictions de stationnement.

Sur les autorisations 3 jours ou 24 heures, la police municipale est contrainte de contrôler deux fois pour identifier le fait que le véhicule n'a pas été déplacé pendant les 3 jours. Le coût de la verbalisation n'est pas non plus dissuasif (augmentation en Janvier 2018). Le parking du sémaphore est adapté mais complet 25 jours par an et le reste du temps environ 1/3 des passagers à destination des îles prennent le risque d'une verbalisation.

- La communication a été renforcée par la compagnie Océane.
- Renforcement de la surveillance (contravention) en 2017.
- Les panneaux d'information sur le type de stationnement ont été modifiés.
- Une information plus large à travers le magazine sera à prévoir.
- La contravention passera de 17 € à 35 € à compter de 2018.

4. Entretien du Jardin de Bréтинio

Les espaces place Hoche et les jardins de Bréтинio ont été définis dans le cadre de l'aménagement global par la précédente municipalité. L'entretien maintenant assuré par les services techniques ne donne pas satisfaction. Plus globalement c'est la conception qui ne prend pas en compte les usages du jardin ainsi que son entretien. Une rencontre avec le concepteur est prévue en septembre 2017.

5. Insécurité rue des bruyères en raison du stationnement sur les trottoirs

Des barrières ont été posées pour limiter le stationnement au début de la rue, coté village de Kervozes.

Augmentation de la verbalisation (en attente des chiffres de la Police Municipale).

6. Circulation zone 30 non respectée, absence de radars pédagogiques, de compteurs de vitesse.

Installation de radars pédagogiques rue des 4 vents (26/06/16 au 17/10/16) : vitesse moyenne 37 km/h

Et rue des alizées (17/10/16 au 07/11/16), résultats inexploitable.

7. Installation d'éclairage rue du couchant et rue des hortensias où un cambriolage aurait eu lieu

Installation prévue dans le cadre du programme de logement dans la rue des Hortensias.

8. Gestion des déchets – dépôts de sacs jaunes 24h avant le ramassage.

Une communication a été renforcée au niveau de l'accueil de la Mairie, lors de la distribution des sacs.

Il est attendu d'AQTA, une prise de position sur la gestion des déchets et notamment les sacs jaunes d'ici 12 à 18 mois.

9. Le quib'bus ne passe pas dans le quartier de Manémeur

Pour information, hors Juillet et Août, le service Allo Quib'bus est à disposition le samedi matin pour l'ensemble des résidents.

Destinataires :

Conseil municipal

Référents de quartier :

Mme Danièle VARIN, référent quartier Manémeur

Choisissez un élément.

Choisissez un élément.

DST

Le Maire
Bernard HILLIET



